

DÉLIBÉRATION N° 2025-157 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2025

Le 15 décembre 2025 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSINET-PARISSET s'est réuni en session ordinaire publique, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Guillaume LISSY, Maire, après convocation légale en date du 08 décembre 2025.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

Présents : ARCHI Yamina - AUBERT Clémence - BATTIN Frédéric - BEN EL HADJ SALEM Zyed - BLANC Véronique - BLIN Roselyne - BOUKHATEM Linda - CAPOCCIONI James - CELONA Charly - DELAFOSSE Michel - DURAND-POUDRET Fabien - GOBREN Jean-Yves - GRESLOU Thomas - JAGLIN Denis - LAMBERT Yves - LANCELON-PIN Christine - LAURANT Delphine, LISSY Guillaume - MARGERIT Noël - MAUREL Éric - MECREANT Déborah - MONNET Edouard - MONTE Éric - PACCHIOTTI Éric - PRAT Sylvain - SIEFERT Laura

ABSENTS et excusés : DARDET Flore, FONNE Sandrine, HUYGHE Véronique, MEJEAN Frédéric, PETIT Camille, TRAN DURAND Lenaï, MOLLON Alice

POUVOIRS : DARDET Flore à LANCELON-PIN Christine, FONNE Sandrine à DURAND-POUDRET Fabien, HUYGHE Véronique à GRESLOU Thomas, MEJEAN Frédéric à AUBERT Clémence, PETIT Camille à BLANC Véronique, TRAN DURAND Lenaï à BLIN Roselyne, MOLLON Alice à MONTE Éric

SECRETAIRES DE SEANCE : GOBREN Jean-Yves et DURAND-POUDRET Fabien

DÉLIBÉRATION N°	2025-157
RUBRIQUE	SOLIDARITE CITOYENNETE - Démocratie Proximité
Objet	Tarifs concessions cimetières

RAPPORT :

Il est présenté au Conseil Municipal un réajustement des tarifs de concessions du cimetière en vigueur. Pour s'adapter au contexte économique actuel notamment lié à la hausse de l'inflation, une augmentation de 1 %, arrondie à l'euro supérieur, est appliquée de manière générale à l'ensemble des tarifs à partir du 1^{er} janvier 2026.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Démocratie-Proximité du 03 décembre 2025, **CONSIDERANT** l'information donnée à la Commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 9 décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **FIXE** les tarifs suivants applicables au du 1^{er} janvier 2026 :

Durée	2025		2026	
	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
Concession traditionnelle	298 €	573 €	301 €	579 €
Case de columbarium	298 €	573 €	301 €	579 €

VOTE : à l'unanimité

Le Maire,

Guillaume LISSY



Télétransmis à la Préfecture de l'Isère, et mis en ligne sur le site de la commune le : 17.12.25